

M U S I Q U E P R I M
R É P E R T O I R E À C H A N T E R

La Marseillaise

COMPOSITEUR

Claude Joseph Rouget de Lisle

AUTEUR

Claude Joseph Rouget de Lisle

INTERPRÈTES

Maîtrise de Radio France,
Orchestre national de France
Direction de Sofi Jeannin

ARRANGEUR

Bernard Cavanna (d'après Hector Berlioz)

CYCLES

Cycles 2 et 3

THÈMES

L'hymne national, la Révolution française,
l'éducation morale et civique

GENRE MUSICAL

Classique/néoclassique, vocal

PÉRIODE

Classique

PAYS DU COMPOSITEUR

France

DURÉE DE LA PISTE

03 min 00 s

DATE DE CRÉATION DE L'ŒUVRE

25 avril 1792

Présentation de l'œuvre et/ou de l'extrait

Sous la direction de Sofi Jeannin, les premier, sixième et septième couplets dont le couplet dit « des enfants » de l'hymne national sont ici interprétés par la Maîtrise de Radio France accompagnée par l'Orchestre national de France. L'arrangement a été spécialement composé pour cette occasion par Bernard Cavanna de manière à placer le chant dans une tessiture adaptée aux voix d'enfants (tonalité Fa majeur). Cette version chantée ainsi qu'une piste audio comportant l'accompagnement seul sont mises gracieusement à la disposition des écoles par Radio France.

Formation instrumentale et/ou vocale

Chœur d'enfants et orchestre de cuivres et percussions.
Composition de l'orchestre : 3 cors, 3 trompettes, 2 trombones, 1 tuba, timbales, caisse claire et grosse caisse.

Les clés de lecture

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Claude Rouget de Lisle, un officier en garnison à Strasbourg, compose le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* pour les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Il s'agit de galvaniser les soldats et les volontaires engagés afin de défendre la patrie en danger.

Le chant rencontre un vif succès. Il est repris par des soldats de Montpellier et de Marseille qui se rendent à Paris. C'est pourquoi, lors de la proclamation de la République, le 22 septembre 1792, c'est sous le nom d'*Hymne des Marseillais* qu'il est officialisé comme chant du nouveau régime et, finalement, sous celui de *Marseillaise* qu'il est décrété « chant national » en 1795.

La *Marseillaise* est ensuite abandonnée sous le Premier Empire puis connaît un regain de popularité lors de la Révolution de 1830, année où Hector Berlioz compose sa célèbre orchestration et où Eugène Delacroix peint « *La Liberté guidant le peuple* », incarnation picturale de la *Marseillaise*.

Après l'éclipse du Second Empire, c'est en 1879, sous la III^e République, que la *Marseillaise* redevient l'hymne national. Après la défaite de 1940, elle est interdite en zone occupée et son interprétation est sévèrement encadrée par le régime de Vichy. Elle prend alors la dimension d'un chant de résistance. Au sortir de la guerre, la constitution de la IV^e République réaffirme son statut d'hymne national tout comme le fait, en 1958, l'article 2 de la constitution de la V^e République :

« La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est *La Marseillaise*.
La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité".
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

« *La Marseillaise*, le premier et sans doute le plus célèbre des hymnes nationaux modernes, a une histoire à la fois exemplaire et singulière. Elle est le produit d'un moment, la Révolution française, sur le point, en 1792, d'affronter la coalition de ses adversaires du dehors et du dedans en faisant appel aux forces vives de la nation. Patriotique et révolutionnaire tout à la fois, elle s'est imposée durablement, jusqu'à aujourd'hui, comme le point de ralliement des défenseurs de la liberté conquise, non seulement en France, mais ailleurs dans le monde. On peut être surpris de la fortune de ce chant, l'œuvre presque unique d'un musicien modeste, dont le souffle transfigure la simplicité du texte comme de la ligne mélodique. Pour comprendre, il faut se reporter aux circonstances mêmes qui l'ont vu naître... »

Michel Vovelle, *La Marseillaise, histoire d'un hymne*

[Retrouvez l'intégralité du texte de Michel Vovelle](#)

Une analyse musicale

Le chant a une forme de rondeau, c'est-à-dire qu'il alterne couplets et refrain. La mesure est à quatre temps. C'est une marche dont le tempo est celui préconisé dans les manuels militaires pour la « marche serrée » dont la cadence normale est « de 120 pas à la minute », ce qui donne un tempo de 120 noires à la minute.

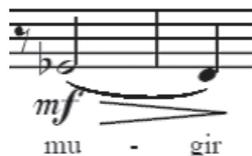
Exemple de 4 noires, Allons **enfants de la Patrie** :



- fants de la Pa -

Deux parties, assez faciles à percevoir par les élèves, peuvent être distinguées dans le couplet : d'« Allons enfants » à « L'étendard sanglant est levé » une partie majeure qui donne une impression triomphante. De « Entendez-vous dans nos campagnes » à « Égorger vos fils, vos compagnes » : une modulation mineure.

L'interprète fait entendre quelque chose de particulier, de plus douloureux, lorsqu'il chante par exemple les demi-tons qui séparent les syllabes dans les mots « mu-gir », « Ils vien (nent) » « é-gor(-ger) ». Paroles et mélodie conduisent à chanter ce passage moins fort que la première partie :



La musique du refrain quant à elle, est celle d'une sonnerie de fanfare militaire, tout à fait en adéquation avec les paroles.

UN SYSTÈME PROSODIQUE RÉGULIER

Dans *La Marseillaise*, chaque vers chanté commence « en levée », c'est-à-dire avant le temps fort qui correspond au premier temps de chaque mesure dans l'écriture musicale. Ces levées lui donnent un caractère allant et permettent d'anticiper sur le temps fort et donc de bien marcher au pas ensemble :



Al - lons en - fants de la Pa -
A - mour sa - cré de la Pa -
Nous en - tre - rons dans la car -

On peut repérer facilement cette caractéristique avec les élèves tout d'abord en les faisant se déplacer en marquant les temps, puis en battant une pulsation qui correspond au début de chaque mesure et enfin en observant la partition sur laquelle on peut prendre des repères même si on n'est pas « lecteur ». On retrouve ces temps forts de début de mesure en gras, ci-dessous. Cette scansion portée sur les fins de mot (**enfants**, **Patrie**) ou groupe de mots (**Entendez-vous**) respecte bien les accents toniques du français. Elle est sans doute une des raisons du succès du chant.

Allons **enfants** de la **Patrie**
Le jour de **gloire** est arrivé
Contre **nous** de la tyrannie
L'**étendard** sanglant est levé
L'**étendard** sanglant est levé
Entendez-**vous** dans nos **campagnes**
Mugir ces féroces **soldats**
Ils **viennent** jusque dans vos **bras**.
Égorger vos fils et vos **compagnes**

Aux **armes** **citoyens**
Formez vos **bataillons**
Marchons, **marchons**
Qu'un sang **impur**
Abreuve nos **sillons**

Qu'un sang impur⁴
Abreuve nos sillons !

Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (*bis*)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Refrain

Couplet 7 dit « Couplet des enfants⁵ »
Nous entrerons dans la carrière⁶
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus (*bis*),
Bien moins jaloux de leur survivre,
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil,
De les venger ou de les suivre.

Retrouvez l'intégralité des paroles de *La Marseillaise* sur [le site de l'Assemblée nationale](#)

APPRENTISSAGE DU CHANT

Le départ : chanter avec l'accompagnement proposé ne pose a priori pas de difficulté. Pour permettre aux plus jeunes de se repérer, on peut leur proposer de chanter mentalement avec la sonnerie qui précède le chant :

« Faites attention !
Soyez prêts ! Soyez prêts ! »



Pour l'interprétation du chant il n'est pas nécessaire d'accentuer les temps forts : ils le sont naturellement par la musique. Veillez plutôt à bien prononcer les débuts de vers et début de mots de plus d'une syllabe : ce qui conduit à une articulation claire de l'ensemble du texte.

⁴ À la fin du XVIII^e siècle, il s'agit d'une métaphore courante : le sang impur est celui des défenseurs du mal et le sang pur celui des défenseurs de la vertu.

⁵ Ce couplet, dont l'auteur n'a pas été identifié avec certitude, n'est pas de Rouget de Lisle.

⁶ La carrière militaire.

- Allons **enfants de la** Patrie : *ne pas presser sur les quatre noires.*



Al - lons en - fants de la Pa -
A - mour sa - cré de la Pa -
Nous en - tre - rons dans la car -

- Le jour de **gloire** est arrivé : *veiller à la prononciation.*
- L'étendard sanglant est **levé** : *tenir une vraie blanche (les deux fois).*



L'é - ten - dard san - glant est le - vé

- « Combats avec tes défenseurs » et « et les traces de leur vertus », lorsque ces vers sont repris, la Maîtrise de Radio France suit, pour le placement des paroles sur la mélodie, la proposition de l'arrangeur Bernard Cavanna :



Com - bats a - vec tes dé - fen - seurs!



Et la tra - ce de leurs ver - tus!

Mais il est également possible de chanter :



l'é - ten - dard san - glant est le -
com__ bats a - vec tes dé - fen -
et les tra__ ces de leurs ver -

- **Mugir** ces féroces soldats : *ne pas forcer l'accent qui se fait naturellement.*
- Égorger vos fils, vos compagnes : *respecter la virgule.*
- Aux **armes** citoyens : *veiller au rythme bien serré des doubles croches (Formez **vos** bataillons : idem).*



Aux ar - - mes ci - to - yens _ _ !
ff

- **Marchons, marchons** : *tenir une vraie blanche.*



Mar - chons mar - chons

AUTRES EXPLOITATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce chant a été parodié à de nombreuses reprises.

Très abordables par les élèves, citons les versions suivantes : « La petite Marseillaise » de Gérard Guillou Delahaye/Yvon Le Men et « La Marseillaise de la paix » de Chanson Plus Bifluoré.

Les élèves pourront à leur tour écrire leur *Marseillaise*, un bon moyen de mettre en pratique les observations menées sur la prosodie.

Informations complémentaires

– « [Au chant, jeunes citoyens!](#) »

À la découverte de La Marseillaise et des valeurs de la République.

Un kit proposé par la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement

Sur le site Musique Prim :

– À écouter : [La Marseillaise orchestrée par Hector Berlioz en 1830](#)

– À écouter et à chanter : [La Marseillaise interprétée par une école et l'Harmonie de la ville de Dunkerque avec un livret destiné aux élèves.](#)

Sur le site de l'Assemblée nationale :

– L'artiste Jojone a créé en 2015 pour l'Assemblée nationale une toile intitulée *Liberté, égalité, fraternité* inspirée de *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix.

Voir le film de la création et de l'accrochage de l'œuvre.

Sur le site Gallica de la BNF :

– Une copie manuscrite du texte de *La Marseillaise* effectuée par Rouget de Lisle est proposée en téléchargement, libre de droits pour un usage non commercial.

Sur le site Les valeurs de la République

– L'édition numérique (Epub et dossier en ligne) de l'ouvrage *La Marseillaise*, écrit par Michel Vovelle et Emmanuel Hondré en 2002. Vous y trouverez l'analyse de quatorze interprétations de La Marseillaise dont une en langue des signes française.

Références discographiques

© Radio France - 2016

Avec l'aimable autorisation de la Maîtrise, des musiciens de l'Orchestre national de France et du compositeur Bernard Cavanna.

L'enregistrement a été réalisé par la Maîtrise de Radio France et les musiciens de l'Orchestre national de France sous la direction de Sofi Jeannin, vendredi 8 janvier 2016 au studio 106 de la Maison de la Radio.

Pour en savoir plus sur [la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France.](#)

Auteur de la fiche : Nicolas Saddier